



# **INSCRIPTION À L'ÉCOLE 2026/2027 A l'école de Pleurs**

Les inscriptions scolaires 2026/2027 se feront aux horaires suivants :

- **Du 30 mars au 10 avril 2026 Les lundis et jeudis de 16h30 à 18h00 en Mairie**

Après cette date, merci de contacter la Mairie au 03.26.80.10.45 pour prendre rendez-vous.

Pour les premières inscriptions en maternelle ou tout élève arrivant en cours d'année ou de scolarité, la procédure est la même :

1. Passage en mairie avec les documents suivants :

- Original du Livret de famille
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- En cas de séparation des parents, original du jugement de séparation (document attestant de la garde de l'enfant)
- Carnet de santé (photocopies des vaccins)
- Certificat de radiation (si l'enfant est en cours de scolarité)

On vous remet alors un certificat d'inscription et la copie des vaccins.

2. Passage à l'école :

Les parents doivent ensuite contacter l'école au 03.26.80.10.67 pour prendre rendez-vous. Il faut y venir avec les documents qu'on vous a remis précédemment (certificat d'inscription et copie des vaccins).

**Pourquoi je n'attends pas la rentrée de septembre ?**

Il est très important pour le bon fonctionnement de l'école (prévoir les classes, commander le matériel, ...) de connaître le plus tôt possible le nombre d'élèves dans chaque niveau.

**Et pour les tout-petits ?**

Les enfants qui ont 2 ans révolus au jour de la rentrée peuvent être inscrits en mairie et donc à l'école, sous réserve de place et qu'ils soient propres en journée.